



## HABILITATION ÉLECTRIQUE : CHARGÉ DE CONSIGNATION BC



### OBJECTIFS

Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.

Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

### CONTENU

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.

Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.

Zones d'environnement et leurs limites.

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.

Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention.

Surveillance des opérations.

Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.

Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser.

Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage.

Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations.

La consignation et déconsignation.

Habilitation : symbole et limites.  
 Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter  
 Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.  
 Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...  
 Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation.

### EN ALTERNANCE

Non

### MODALITÉ D'ADMISSION

### MODALITES D'ACCES

Entretien individuel, Recueil d'information préalable

### DELAIS D'ACCES

Entrée Sortie PERMANENTE

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée

## TARIF

566 €

## DURÉE INDICATIVE

21 heures

## A NOTER

## ÉVALUATION DE NOS FORMATIONS BÂTIMENT

### NOS RÉSULTATS 2019

#### TAUX DE RÉUSSITE

88% de taux de réussite

#### TAUX DE SATISFACTION

92% de nos stagiaires sont satisfaits

#### TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

62% après 6 mois



date de mise à jour 11/12/2020

## Contacts

### GRETA GRENOBLE

#### Centre Permanent du Bâtiment, Grenoble

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

DOLE Jérôme

Tél : 04 76 84 20 60